

Encore la conférence Lombroso-Ferrero

Autor(en): **Dutoit, Lucy**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **8 (1920)**

Heft 94

PDF erstellt am: **17.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-255843>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

dication, elle s'y voua corps et âme, intelligence et cœur, sans se laisser distraire par d'autres tâches, sans éparpiller ses forces sur d'autres devoirs.

« Je veux, écrivait-elle en effet, dans ce que l'on pourrait appeler son *Credo* suffragiste, me consacrer au suffrage seul. Et même, si je croyais que la majorité des femmes voterait contre des mesures de tempérance et de pureté, contre toute réforme sociale, je travaillerais quand même à leur assurer le droit de vote. Car je ne le réclame pas uniquement pour ce que les femmes pourraient accomplir avec lui, mais parce qu'elles ont le droit de le posséder. » Miss Anthony n'a jamais cessé de proclamer que si quelques femmes risquent de faire un mauvais usage de leur bulletin de vote, le grand nombre d'entre elles atteindra par l'exercice de cette libre personnalité un développement moral et intellectuel supérieur; mais elle a toujours proclamé aussi que le droit de suffrage était un droit qui appartenait aux citoyens masculins sans qu'on se fût jamais préoccupé de savoir quel usage ils en feraient. Et cette conception intransigeante du principe de justice qui est la base et la racine du suffrage féminin a été sa grande force dans le combat pour la Cause.

À cette Cause, elle a tout donné. Son intelligence, vive et prompte, son caractère résolu, son tempérament d'oratrice, son indomptable courage (dont elle a eu à fournir la preuve ailleurs, encore que dans les campagnes antiesclavagistes¹), sa persévérance et sa conscience à accomplir la tâche qu'elle estimait nécessaire, quelle que fût cette tâche, et cela sans penser jamais à elle-même, mais toujours à la Cause.

Mais ce portrait aurait besoin d'être adouci, si ceux qui ont suivi l'histoire de cette vie ne l'avaient déjà fait eux-mêmes en relevant mille détails, pour que l'on ne se représente pas Susan Anthony comme une personnalité sévère, dure, fanatique d'une réforme, éloignée de tout ce qui fait le charme de la vie. Rien ne serait en effet plus faux que de ne voir en elle qu'une cerveline, et tous ceux qui l'ont approchée subissaient l'attrait de sa sérénité, de sa gaie bienveillance, de son inépuisable bonté. Sa vie affective était intense : elle a adoré ses parents, ses frères, ses sœurs, puis sa pléiade de neveux, nièces, petits-neveux et arrière-petites-nièces, et nulle n'était amie plus fidèle, plus dévouée, plus compréhensive et moins égoïste qu'elle. Sa biographie fourmille de traits caractéristiques à cet égard. Elle aimait et savait admirer profondément ce qui était beau, sentait vivement la poésie de la nature, et a intensément joui des paysages que ses voyages ont fait passer sous ses yeux, que ce fût au bord de la mer de Californie, dans les défilés des Montagnes-Rocheuses, dans les forêts du Nord-Est, ou encore dans notre vieille Europe. Les fleurs, les roses en particulier, étaient une joie pour elle; et

¹ Lors de son premier voyage en Californie, en 1871, elle avait trouvé l'opinion publique de San-Francisco très agitée par un meurtre passionnel. Elle avait voulu voir la malheureuse femme dans sa prison, ce qui avait attiré à sa conférence du soir un public très houleux, et l'âme brûlante de ce qu'elle avait appris, elle s'attacha à démontrer que toutes les femmes n'ont pas, comme le prétend l'opinion antisuffragiste courante, un homme pour les protéger. Et dans l'élan de sa péroraison, elle lança tout d'une haleine cette apostrophe à l'auditoire : « Si chaque homme protégeait une femme comme il voudrait que le fussent ses propres filles, Laura Fair ne serait pas ce soir derrière les grilles de votre prison!! » Une tempête de coups de sifflets, qui partaient de tous les coins de la salle, lui répondit, mais elle attendit, comme aux jours de la bataille antiesclavagiste, que le silence relatif fût rétabli, et répéta avec d'autant plus de force : « Oui, si chaque homme protégeait une femme comme il voudrait que le fussent ses propres filles, Laura Fair ne serait pas ce soir derrière les grilles de votre prison!! » Nouvelle tempête de coups de sifflets et de huées, qui ne la troubla pas davantage, puisque défiant ses adversaires, elle répéta pour la troisième fois son affirmation. Cette fois, son courage retourna l'opinion de l'auditoire, qui éclata en applaudissements, et elle put terminer son discours par ces fières paroles : « Une femme ne doit pas dépendre de la protection d'un homme, mais doit être habituée à se faire respecter elle-même. »

plusieurs fois, l'estrade sur laquelle elle siégeait a été submergée de corbeilles de roses France, sa fleur préférée. « Une fleur qui n'a pas de parfum n'a pas la moitié du charme d'une fleur, disait-elle... »

Et toutes ces caractéristiques se reflétaient à l'extérieur. D'attitude digne et simple, elle avait en vieillissant, adouci la raideur et la sévérité que l'on relève dans ses premiers portraits, atténué par un rayonnement de bonté l'austérité qui émanait de sa personne, spiritualisé en quelque sorte son être tout entier. Quand elle apparaissait sur une estrade, coiffée simplement de ses merveilleux cheveux blancs, « tissés avec de l'argent » disaient d'eux ses amis, dont elle relevait les abondants bandeaux sur la nuque avec un peigne d'écaille, vêtue de sa classique robe de satin noir ornée de vieilles dentelles, les épaules gracieusement drapées du fameux châle de crêpe de Chine rouge qui avait fini par devenir historique¹, c'était une figure inoubliable.

Mais si Susan-B. Anthony a été une femme de grand cœur, de grandes capacités, de grande énergie et de grande conscience, qui a donné sa vie entière à la cause de l'émancipation de la femme, cette cause en revanche était aussi digne d'elle. Car un idéal qui peut, cinquante ans durant, susciter pareil enthousiasme et pareils sacrifices, cet idéal vaut que l'on vive, — et s'il le faut que l'on meure, — uniquement pour lui et pour lui seul.

E. GD.

CORRESPONDANCE

Le suffrage féminin dans le Luxembourg.

Esch-s/Alzette, 12 avril 1920.

Mademoiselle,

Veuillez noter que dans les communiqués de journaux annonçant le Congrès de l'Alliance internationale pour le Suffrage des femmes, vous avez oublié de mentionner le Luxembourg parmi les pays ayant introduit le droit de suffrage des femmes.

Nous n'avons pas d'Alliance, pas la moindre Société pour le suffrage. Le journal *der Arme Teufel*, socialiste, avait, espoir de longues années, demandé cette réforme. D'accord avec Mme Mongenast-Gervais, de Luxembourg, le soussigné avait organisé une campagne de presse il y a deux ans. Ayant convaincu un grand nombre de citoyens, le parti socialiste ayant préconisé la réforme, il y a deux ans, le parti cléricale, se joignit à lui dans la Constituante, et nos femmes, âgées de 21 ans (nées, naturalisées ou mariées luxembourgeoises), ont le droit de vote. Elles ont élu la Chambre actuelle, ont pris part au referendum politique et économique l'année dernière, et éliront les Conseils de Communes (villages et villes), en octobre 1920. Elles ont voté comme les hommes. Le pays a 270.000 habitants, dont 130.000 électeurs et électrices; 70.000 sont monarchistes, 60.000 républicains, 75.000 cléricaux et 75.000 libéraux ou socialistes (à peu près).

H. MEYER, instituteur.

Encore la conférence Lombroso-Ferrero.

Lausanne, le 15 avril 1920.

Le Mouvement Féministe a déjà parlé en détail de la conférence faite, le mois dernier, à Genève et à Lausanne, par Mme Lombroso-Ferrero; aussi ne voulons-nous pas nous allonger sur ce sujet. Mais, si nous y revenons encore, c'est que cette séance nous paraît avoir grandement servi notre mouvement suffragiste vaudois. Elle avait été annoncée à Lausanne sous le titre de : « Conférence antisuffragiste », titre que nous avons encore aujourd'hui de la peine à comprendre. En effet, dans un travail très beau, très poétique et très intéressant, Mme Lombroso-Ferrero étudiait l'intelligence de la femme, et spécialement les différences qui existent entre l'intelligence masculine et l'intelligence féminine. Puis elle arrivait à l'étrange conclusion que la femme, ayant une mentalité autre que celle de son compagnon,

¹ On raconte, en effet, qu'un jour de Congrès, les journalistes assis à la table de la presse menacèrent de se mettre en grève, parce que « Aunt Susan » était apparue sur l'estrade avec un châle de crêpe de Chine blanc qu'elle venait de recevoir. » Pas de châle rouge, pas de compte-rendu », grognèrent-ils tant et si bien que, pour les satisfaire, une des nièces de Miss Anthony dut retourner à l'hôtel prendre le châle rouge, dont l'arrivée fut saluée par les applaudissements des traditionalistes représentants de la presse!

devait être exclue de la possession des droits politiques! Il était dès lors facile à la partie féministe de l'auditoire de répondre à la conférencière, de lui expliquer pourquoi nous luttons pour le suffrage des femmes, de lui montrer l'usage que nous voulons faire de notre bulletin de vote, bien que notre caractère soit différent de celui de l'homme — ou même: surtout parce qu'il est différent.

C'était la première fois que nous étions enfin accordées un rencontre avec nos adversaires antiféministes sur le terrain de la discussion publique, et nous avons été infiniment reconnaissants à Mme Lombroso de nous procurer cette jouissance et l'occasion de développer nos idées devant un auditoire, dont une bonne partie ne fréquente pas habituellement nos séances suffragistes. L'utilité de pareille discussion nous a été prouvée à l'évidence, et telle auditrice de Mme Lombroso, entrée dans la salle en antiféministe convaincue, en est sortie suffragiste décidée et fait partie aujourd'hui de notre Association vaudoise pour le suffrage féminin.

Cette conférence avait été organisée par la Ligue féministe vaudoise antisuffragiste, dont quelques membres, paraît-il, étaient venues écouter Mme Lombroso. Mais, à notre très grande surprise, aucune d'elles ne prit la parole pour réfuter nos arguments ni défendre le point de vue opposé. Seul, à la fin de la séance, un monsieur, ardent anti-féministe, remercia et félicita Mme Lombroso de renvoyer la femme à sa véritable place, le foyer... Et pourtant, Mme Lombroso a fait des études de médecine et de lettres... Lucy Dutoit.



Association Nationale Suisse pour le Suffrage féminin

Nouvelles des Sections.

GENÈVE. — L'Association genevoise pour le Suffrage féminin vient de faire une grande perte en la personne de Mlle Alice Hornung, membre du Comité, décédée le 10 avril après deux mois d'une cruelle maladie. Mlle Hornung était une de ces ferventes de notre cause qu'il fait bon rencontrer pour la conviction persuasive et la ferveur encourageante qui émanent d'elles: c'était de plus une propagandiste hors ligne ne perdant jamais une occasion de montrer son drapeau suffragiste et de nous gagner des adhérents. Lors de la pétition féminine en faveur du suffrage féminin municipal, qui se fit en 1917-1918, Mlle Hornung fut pour nous une aide incomparable, puisqu'elle réussit, à elle seule, à réunir 1500 des 6000 signatures qu'obtint cette pétition, promenant partout avec elle, en bateau, en tramway, dans toutes les réunions, ses listes de pétition, et allant jusqu'à s'installer pendant de longues heures à la porte des bureaux où se distribuaient les cartes de pain, de graisse, etc., pour profiter de ces rassemblements féminins et y recueillir des signatures. Fidèle à notre Association, elle n'en manquait que rarement les séances, non plus d'ailleurs que celles de l'Union des Femmes, dont elle était également un membre zélé, y apportant tout son entrain et son humour, et créant une atmosphère de cordialité dont plusieurs de nos conférencières venues pour des thés suffragistes gardent le meilleur souvenir.

L'activité de Mlle Hornung était très grande. Faisant partie de plusieurs Comités de notre ville (Croix-Rouge genevoise, Société pour la protection des animaux, qui lui tenait spécialement à cœur, Société auxiliaire de la Comédie, Société mutuelle artistique), elle trouvait cependant le temps de faire pour le suffrage les besognes arides et ingrates, dont personne ne veut en général: c'est ainsi que son dernier travail pour nous fut d'envoyer, quelques jours avant de tomber malade, la moitié des 5 à 600 convocations à l'Assemblée où fut lancée l'initiative constitutionnelle en faveur du suffrage. Elle prit plusieurs listes à faire signer, et mit son point d'honneur à ce que la toute première remplie fût une des siennes. « Je vous la dédie, écrivait-elle en nous la retournant, en signe de mon attachement à notre cause. »

Le vide creusé au milieu de nous est douloureusement ressenti, non seulement par les membres de notre Comité, mais encore par les suffragistes genevoises. Nous nous faisons ici leur interprète en assurant la famille de Mlle Hornung de toute notre très chaude sympathie. E. Gd.

— Le Bureau du Comité de l'Initiative, réuni le 12 avril, pour se rendre compte de la situation, a pu constater que celle-ci est favorable. Grâce au travail persévérant de la Commission des Listes et au courage et à l'esprit d'entreprise de ses membres, comme de sa présidente, Mme Gourfein-Welt, docteur en médecine, plus d'un millier de signatures sont actuellement recueillies, soit en tout cas le tiers du nombre désiré, car il sera sage, en vue des erreurs, signatures données à double, départs, décès, etc., de fixer un chiffre total supérieur à celui de 2.500 prévu par la loi. Toutefois, la Commission des Listes a dû constater à regret que ce n'est pas parmi les membres de notre Association que se recrutent nos plus zélés propagandistes, et une circulaire envoyée à tous ceux qui ne se sont pas encore mis à la

tâche n'a pas jusqu'à présent produit grand effet. Il est à souhaiter que chacun de ceux qui, en s'inscrivant comme membres de notre Association, ont manifesté par là leur intérêt pour notre cause, le prouvent de façon efficace en travaillant à recueillir des signatures. On peut demander en tout temps des listes au local de notre Association, 22, rue Etienne-Dumont. — La Commission des Conférences, présidée par M. Louis Braschoss, organise pour le courant de mai une dizaine de conférences de propagande dans des sociétés masculines diverses, dont plusieurs ont fait excellent accueil à notre demande. Signalons entre autres, pour la nouveauté du fait, la conférence donnée le 23 avril à la Compagnie des Pasteurs de l'Eglise nationale par Mlle Gourd. — La Commission des Finances, sous la présidence de M. Martin Naef, a déjà recueilli une somme qui lui permet de faire face aux premières dépenses, en attendant le gros effort pécuniaire prévu au moment de la votation populaire; et la Commission de la Presse cède pour le moment le pas à la même Commission du Comité d'organisation du Congrès international, estimant que le travail de cette dernière, en attirant à chaque instant l'attention sur les questions suffragistes, ne peut que lui être directement profitable. E. Gd.

A travers les Sociétés féminines

Genève. — Union des Femmes. — La série de causeries: *Quelle profession choisir pour nos filles?* bien qu'approchant de sa fin, continue à réunir un public fidèle, attentif et intéressé. Le 13 mars, Mme Mathil, directrice de l'Ouvroir de l'Union, et professeur à l'Académie professionnelle, a donné les indications documentaires les plus intéressantes sur les professions de la couture, montrant comment ce métier peut à la fois être un métier de famine, quand il est exercé par des malheureuses sans préparation professionnelle suffisante, qui font à domicile de la couture à bon marché pour des maisons de confection, et un métier très rémunérateur aux mains d'une ouvrière, ayant non seulement fait un apprentissage suffisant, mais encore douée du goût personnel et du sentiment artistique nécessaires pour être une bonne couturière. D'ailleurs, si la profession de couturière est actuellement encombrée, celle de lingère, qui lui ressemble par certains côtés, celle de corsetière, de passementière, manquent au contraire de main-d'œuvre, et il y a là des débouchés intéressants pour des jeunes filles adroites, bien douées et sachant dessiner. De même pour celle de brodeuse, à condition de ne pas se limiter à une seule branche, ce qui soumet trop les conditions de cette profession aux fluctuations de la mode, mais de pouvoir pratiquer, suivant les nécessités de la demande, les différents genres de broderie. — Le 20 avril, c'était le tour de Mlles S. Brenner et Benoît, qui ont parlé avec un enthousiasme communicatif de leurs professions respectives d'employée de bureau et de vendeuse de magasin, Mlle Brenner mettant tout son auditoire en garde contre l'idée courante que, pour faire une bonne commise, il suffit de savoir taper sur une machine à écrire! et insistant très judicieusement sur la nécessité d'une forte préparation professionnelle d'au moins trois ans d'une solide instruction et d'une culture générale aussi étendue que possible. Mlle Brenner est en effet trop bonne féministe pour ne pas déplorer la routine et le manque d'initiative dont on se plaint souvent chez les employées actuelles de bureau et de banque (cependant, à Genève, une banque a donné le droit de signer pour elle à une femme), et a pu, d'autre part, fournir ainsi que Mlle Benoît, des renseignements précieux sur l'échelle des salaires dans ces professions, salaires encore inférieurs, malgré tous les efforts tentés, à ceux qui sont payés dans des cas analogues en Suisse allemande. — Au thé de membres du 6 mai, à 5 heures, on entendra Mlle Witz, directrice de l'Ouvroir coopératif de Lausanne, exposer le fonctionnement de cette remarquable institution, coopérative, professionnelle et sociale; et l'Assemblée générale de printemps a été fixée au 21 mai, à 4 heures. — Pour passer de ces sujets pratiques à la haute philosophie, l'Union organise, pour les samedis 1^{er}, 8 et 15 mai, à 5 heures, trois conférences sur Pascal par M. Arnold Reymond, professeur à l'Université de Neuchâtel; conférences qui ne manqueront pas d'attirer un nombreux public. (Voir aux annonces.) E. Gd.

Foyers du Travail féminin. — La Société des Foyers du Travail féminin a tenu, le jeudi 18 mars, son assemblée générale annuelle au Foyer de la Corratierie. Les sociétaires présents ont eu la satisfaction d'apprendre de bonnes nouvelles; c'est chose si rare à notre époque, surtout quand il s'agit à la fois d'alimentation et de finances, que l'on en jouit comme d'une aubaine inespérée. Les affaires ont marché, dans les deux Foyers, de façon très satisfaisante, et cela grâce, d'une part, à la fidélité des clientes, dont le nombre a été en augmentant, d'autre part à l'activité inlassable et intelligente des directrices, bien secondées par une partie de leur personnel. Les résultats obtenus, malgré l'augmentation des loyers et le prix toujours très haut des denrées et du combustible, permettent de donner un dividende de 4 %, en échange du coupon n° 8, et d'établir un fonds de réserve, en vue soit de prestations sociales éventuelles, soit des frais qu'entraînera fatalement le déménagement du Foyer de la Corratierie, menacé par la démolition de l'immeuble. — Souhaitons que l'année courante donne des résultats aussi bons que ceux de l'exercice écoulé; souhaitons aussi que les sociétaires viennent plus nombreux à la prochaine assemblée générale, et donnent de cette façon, au Conseil d'administration des Foyers féminins, une preuve d'intérêt qui leur sera très précieuse. Ch. Ch.

Fédération des Unions de Femmes du Canton de Vaud. — La F. U. F. C. V., aimablement invitée par l'Union d'Aigle, aura son